

**Bruxelles, le 20 février 2026
(OR. en)**

6184/26

**SOC 70
EMPL 28
EDUC 43
JEUN 25
ECOFIN 177**

NOTE

Origine:	Secrétariat général du Conseil
Destinataire:	Comité des représentants permanents/Conseil
Objet:	Examen par le Comité de l'emploi de la mise en œuvre de la garantie pour la jeunesse: messages clés - <i>Approbation</i>

Les délégations trouveront ci-après les messages clés de l'examen réalisé par le Comité de l'emploi concernant la mise en œuvre de la garantie pour la jeunesse, tels que transmis par ledit Comité (COEM), en vue de leur approbation lors de la session du Conseil EPSCO qui se tiendra le 9 mars 2026.

Les conclusions par pays de l'examen de la mise en œuvre de la garantie pour la jeunesse auquel a procédé le Comité de l'emploi figurent dans le document 6184/26 ADD 1.

**Examen par le COEM de la mise en œuvre de la
recommandation du Conseil de 2020 relative à "Un pont vers l'emploi – Renforcer la garantie
pour la jeunesse"**

Messages clés adressés au Conseil

1. Introduction

Le Comité de l'emploi (COEM) est chargé de suivre les progrès accomplis dans la mise en œuvre de la recommandation du Conseil relative à "Un pont vers l'emploi - Renforcer la garantie pour la jeunesse".¹ En 2021, le Comité s'est concentré sur l'incidence disproportionnée de la crise de la COVID-19 sur les jeunes, en examinant les mesures prises dans tous les États membres pour développer une approche plus systématique et plus cohérente de la lutte contre le chômage et l'inactivité des jeunes, malgré la pandémie. En 2023, le Comité a constaté une augmentation de l'efficacité des programmes d'activation, la part des sorties en temps utile et des sorties positives des dispositifs de garantie pour la jeunesse s'étant accrue par rapport aux années précédentes.

En 2025, l'examen multilatéral s'est concentré sur le recensement des défis structurels et institutionnels qui empêchent l'insertion durable des jeunes sans emploi qui ne suivent ni études ni formation (NEET) sur le marché du travail. L'examen a montré que, lorsqu'il s'agit de relever les défis auxquels sont confrontés tant les NEET au chômage que les NEET inactifs, plusieurs États membres continuent de se concentrer essentiellement sur l'activation traditionnelle et le soutien au marché du travail principalement fournis par les services publics de l'emploi (SPE). Bien que cela soit considéré comme des explications valables et importantes de l'inactivité des NEET, un nombre moins important de mesures sont prises pour remédier à des obstacles tels que les responsabilités familiales, l'accessibilité financière du logement, le manque d'accès à des transports abordables, les maladies et les handicaps.

¹ En 2016, en 2018 et en 2019, le Conseil EPSCO a approuvé un ensemble de messages clés préparés par le COEM sur la base de son suivi de la *recommandation du Conseil de 2013 sur l'établissement d'une garantie pour la jeunesse*. Ces messages soulignaient l'importance de la prévention, de l'intervention précoce, des partenariats solides au sein des États membres, ainsi que du rôle capital des services publics de l'emploi. Le suivi par le COEM de la mise en œuvre de la *recommandation du Conseil de 2020 relative à "Un pont vers l'emploi – Renforcer la garantie pour la jeunesse"* se poursuit depuis 2021.

2. Progrès réalisés

Tous les États membres ont progressé dans la mise en œuvre de la garantie renforcée pour la jeunesse, en particulier ceux où des écarts importants subsistent, bien que les progrès se situent à des stades différents selon les pays et les régions, et qu'ils soient également influencés par des évolutions macroéconomiques plus larges. L'impact des tendances démographiques est perceptible: à mesure que les cohortes de populations plus jeunes diminuent, le nombre de NEET diminue également. Dans le même temps, la proportion croissante de NEET inactifs (par rapport aux NEET au chômage) parmi les ayants droit potentiels ainsi que la couverture encore faible de la garantie pour la jeunesse dans certains cas révèlent un important potentiel d'activation inexploité. En effet, alors que les NEET les plus performants obtiennent des sorties positives des programmes nationaux, de nombreux jeunes inactifs ne participent pas encore à ces programmes, ce qui suggère qu'il pourrait être nécessaire de remodeler ces programmes.

Pour faire face à ces tendances, les États membres ont rendu compte de nombreuses réformes au cours de l'examen, ce qui témoigne des efforts constants et de l'engagement continu en vue de mettre pleinement en œuvre la garantie pour la jeunesse. Il s'agissait notamment d'actions visant à renforcer les SPE, l'enseignement et la formation professionnels (EFP), et l'adéquation des compétences, ainsi qu'à lever les derniers obstacles à l'emploi. Malgré une mobilisation généralisée, l'examen a mis en évidence des lacunes dans la planification stratégique, en particulier le recours limité à des objectifs et cibles clairement définis et à des évaluations d'impact systématiques, tant au niveau des projets qu'au niveau des programmes. Il est dès lors primordial de remédier au manque de conception stratégique globale et d'évaluations d'impact au niveau national pour soutenir efficacement tous les groupes cibles de NEET.

Bien que tous les États membres s'efforcent d'améliorer la sensibilisation et l'information, des différences significatives subsistent entre eux en ce qui concerne les taux de couverture.

La participation des NEET inactifs, en particulier ceux qui ne sont inscrits dans aucun système, reste un problème persistant. La transition actuelle du chômage vers l'inactivité au sein de ce groupe cible a rendu ces jeunes de plus en plus difficiles à atteindre, en particulier dans les zones reculées ou rurales. D'importantes différences entre les hommes et les femmes persistent dans certains États membres, et une attention particulière reste nécessaire pour des groupes tels que les jeunes Roms, les migrants, les jeunes femmes, les jeunes dans les zones rurales, les personnes en situation de handicap et les jeunes souffrant de problèmes de santé, en particulier liés à la santé mentale. Dans l'ensemble, les analyses mettent en évidence le défi que représente la combinaison de la sensibilisation et de la prestation de services intégrée: alors que des approches intégrées au niveau local peuvent fournir des services personnalisés et favoriser la coopération entre les institutions, les parties prenantes et les prestataires de services, une coordination centralisée est nécessaire pour veiller à ce que toutes les régions soient couvertes et à ce que tous les services soient systématiquement fournis.

Le recensement des NEET et des services disponibles s'est amélioré dans la plupart des États membres, nombre d'entre eux faisant état de sources fiables et d'instruments efficaces.

Toutefois, le défi consiste à examiner les règles en matière de protection des données afin de coopérer et d'échanger efficacement les données à caractère personnel entre les institutions ou les services, ce qui met en évidence un compromis complexe entre la sensibilisation et la protection de la vie privée. Les délégués ont souligné l'importance des approches intersectorielles et de la prestation de services intégrée au niveau local, conciliant des services locaux personnalisés et de qualité avec une coordination centralisée pour permettre un accès équitable dans toutes les régions. Les partenariats locaux peuvent aider à développer des solutions innovantes impliquant de multiples acteurs de la société, même s'ils présentent également des problèmes de coordination.

3. Difficultés qui subsistent

La plupart des États membres sont confrontés à des défis institutionnels qui entravent la mise en œuvre efficace de la garantie pour la jeunesse. Ceux-ci comprennent notamment l'inadéquation des compétences, en particulier l'alignement insuffisant de l'éducation et des formations sur les demandes du marché du travail; les problèmes de santé, en particulier liés à la santé mentale, qui constituent des obstacles majeurs pour de nombreux NEET; un soutien limité en matière d'infrastructures, notamment la disponibilité de services de garde d'enfants et de transports publics; ainsi que des défis socio-économiques persistants, tels que l'accessibilité financière du logement.

Outre ces obstacles institutionnels, les jeunes ne cessent d'être confrontés à des obstacles structurels et personnels qui entravent leur accès à la garantie pour la jeunesse. Ceux-ci comprennent notamment les faibles niveaux de qualification, qui nécessitent une reconversion ou un renforcement des compétences; des marchés du travail qui ne sont toujours pas en mesure de répondre aux attentes des jeunes plus qualifiés; des attitudes négatives de la plupart des employeurs à l'égard des jeunes; ainsi que des milieux socio-économiques défavorisés, tels que celui des jeunes mères, des Roms, des migrants ou des jeunes en situation de handicap.

Pour lever ces obstacles, les États membres ont mis en place de nombreuses mesures de prévention, notamment une coopération accrue avec les écoles, une meilleure diffusion des informations et une sensibilisation ciblée. Dans ce contexte, la garantie pour la jeunesse reste un outil stratégique essentiel pour doter les jeunes de compétences essentielles, comprenant tant des compétences de base que des compétences sociales. Certains États membres comptent énormément sur le financement de l'Union, notamment le Fonds social européen plus (FSE +), ce qui rend cruciale l'intégration de services efficaces dans les budgets nationaux pour garantir la viabilité à long terme.

4. Conclusions

Dans l'ensemble, l'examen a mis en évidence que, malgré une mobilisation généralisée, il convient de poursuivre les efforts pour renforcer la coordination entre les acteurs au sein de l'écosystème de la garantie pour la jeunesse. Il s'agit notamment d'améliorer l'échange des données, d'intégrer les services dans tous les secteurs, de s'attaquer aux obstacles structurels et personnels persistants, et de garantir la viabilité financière à long terme. Parmi les pratiques prometteuses recensées au cours de l'examen qui pourraient être étendues à l'ensemble des États membres figurent les partenariats locaux innovants, l'utilisation d'outils numériques tels que l'intelligence artificielle, les allocations de mobilité pour soutenir les formations, et le soutien ciblé aux groupes vulnérables. Les délégués ont souligné qu'il importait de fournir un soutien encore plus ciblé et plus personnalisé aux jeunes, parallèlement à une planification stratégique et à des évaluations d'impact plus systématiques afin de mesurer l'efficacité de la garantie pour la jeunesse.
